

GROUPE DE LA GAUCHE
DÉMOCRATE ET RÉPUBLICAINE
Le Président

Paris le 22 janvier 2019

M. Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale

Hôtel de Lassay

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous solliciter pour connaître nos réflexions et nos propositions sur les modalités de participation du Parlement, de notre Assemblée, au grand débat national.

Nous vous en remercions. La question posée est d'une importance majeure. Aujourd'hui le débat imaginé par le Président de la République est conçu comme un tête à tête entre lui et le peuple, prenant bien soin d'écarter la représentation nationale. Or, notre Assemblée ne peut, il nous semble, rester en marge d'un débat qui ambitionne, selon Emmanuel Macron, « que nous nous reposions ensemble les grandes questions de notre avenir ».

Ainsi n'est-il pas envisageable que les députés, représentants du peuple, ne prennent pas une part active dans les débats.

Vous aviez, lors de votre discours d'investiture, Monsieur le Président, souligné combien «notre assemblée est belle quand elle embrasse des sujets qui dépassent de loin le seul champ de la législation nationale».

C'est pourquoi nous vous proposons que notre assemblée, dans le respect de toutes ses composantes, prenne place dans le débat initié par le Président de la République.

La contribution concrète de l'Assemblée Nationale devra se traduire par l'organisation de travaux parlementaires, en relation directe avec les citoyens, sans déposséder le Parlement de ses prérogatives. Nous vous proposons, ainsi – au-delà d'une instance parlementaire chargée de contrôler l'organisation et le déroulement du grand débat national – d'y dédier une partie de nos travaux, dont l'ordre du jour sera déterminé, en collaboration avec les citoyens, par les députés. Cette contribution devra se conclure par l'examen de propositions de lois dans l'hémicycle durant la semaine du 25 mars.

Nous tenons à votre disposition le détail des modalités pratiques de cette organisation, respectueuse de notre Constitution.

Notre institution est «sacrée», comme vous l'avez rappelé le 12 septembre dernier. Il convient donc de veiller «à sa vigueur et son respect».

C'est tout le sens de notre proposition qui s'attache à associer les citoyens qui ont soif d'écoute et de respect. Proposition qui contribuera à valoriser le rôle de notre Assemblée dans notre démocratie et à rétablir la confiance de nos compatriotes dans notre institution.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



André CHASSAIGNE